

Revue de presse 2020

Sélection de quelques articles ayant mis à l'honneur Cordouan ou notre association...

SOUVENEZ-VOUS

Janvier 1982 : le phare de Cordouan est sauvé de la ruine

PATRIMOINE En janvier 1982, l'État accepte de financer la restauration du phare

À la Une de « Sud Ouest », le 25 janvier 1982, on peut lire : « Des crédits pour sauver le phare historique de Cordouan ». Dans l'article, on explique que « les efforts entrepris pour sauver la tour de Cordouan – le plus ancien phare d'Europe – qui doit cesser de fonctionner à la fin de cette année, n'auront pas été vains. Au cours de l'assemblée générale de l'Association pour la sauvegarde du phare de Cordouan, qui s'est tenue à l'hôtel de ville du Verdon, le sénateur Marc Bœuf, président de l'association, a apporté des précisions sur le financement des travaux d'entretien et de restauration du phare. »

Le sénateur Marc Bœuf, élu président de l'association le 7 décembre 1981, avait interpellé dès le lendemain le ministre de la Mer pour réclamer une subvention en plus des crédits déjà prévus par le ministère de la Culture, du Département de la Gironde et du Conseil régional. Louis Le Pensec l'avait alors rassuré : « Le beau phare de Cordouan, dans ce site admirable, sera sauvé. »

Concrètement, on apprenait



1982 marque la première grande phase de restauration du phare de l'Estuaire. ARCHIVES « SUD OUEST »

donc le 25 janvier 1982 que le ministère de la Mer acceptait de continuer à assurer le gardiennage et l'entretien courant, en prenant à sa charge 50 % de la dépense annuelle, d'un montant total de 700 000 francs, l'autre moitié incombant aux Conseils régional et général.

Les travaux de restauration, chiffrés à trois millions de francs, seront couverts en deux ans par le ministère de la Culture, à raison d'un million en 1982 et 500 000 francs en 1983, l'Établissement public régional participant également pour 500 000 francs en 1982 et 250 000 en 1983. Le Département prendra à sa charge les 750 000 francs restants.

Toutefois, les travaux ne débuteront que fin 1982 et la restauration prendra une bonne décennie.

Le combat pour l'avenir et la préservation du phare de Cordouan n'est pas pour autant terminé. En effet, depuis 2002, Cordouan figure sur la liste indicative des monuments susceptibles d'être inscrits par l'Unesco sur la liste du Patrimoine mondial. La démarche de candidature a été engagée en 2016 et le comité de soutien espère obtenir une bonne nouvelle dès l'été prochain. Le public peut d'ailleurs y contribuer en apportant sa signature sur le site Internet www.phare-de-cordouan.fr

Jean-Michel Le Blanc

Unesco : dernière ligne droite pour Cordouan

✓ Michèle BROUTIN

L'inscription au patrimoine mondial de l'Unesco était à l'ordre du jour de l'assemblée générale de l'association des phares de Cordouan et de Grave samedi 22 février. Celle-ci était présidée par Jean-Marie Calbet en présence de Françoise de Roffignac et Pascale Got, présidentes en alternance du Smiddest, Jean-Luc Trouvat, directeur du Smiddest, et Laure Guilhem, déléguée adjointe du Conservatoire du littoral. Jacques Bidalun, maire, faisant usage de son droit de réserve à quelques semaines des élections, était représenté par Christine Grass, son adjointe.

Un rappel des démarches entreprises jusqu'à ce jour a permis à la très nombreuse assistance de se rendre compte que 18 mois ont été nécessaires pour l'instruction du dossier. Il ne suffit donc pas de considérer que le phare est magnifique sur le plan architectural, a constitué de tout temps un laboratoire pour les technologies d'éclairage en mer ou est le seul en France encore gardien, pour que sa valeur universelle soit reconnue par les instances internationales. La délimitation du périmètre du phare et de la zone tampon, l'élargissement des possibilités de visites, les travaux en cours et à venir, la visite d'un expert Icomos¹ ont été abordés, pour apporter des éclaircissements aux adhérents présents. Jean-Marie Calbet a ensuite présenté le bilan 2019 de l'association : 545 adhésions, 12 299 visiteurs au musée, deux nuits au phare de Grave très fréquentées avec 1 371 visiteurs, le Téléthon organisé par les pompiers au phare de Grave pour des enfants handicapés, la

participation aux journées du patrimoine et aux journées des phares à Antifer, ainsi qu'à l'élaboration d'une exposition sur Cordouan au parc de l'estuaire à Saint-Georges de Didonne (17), la présentation du phare de Cordouan par Jean-Marie Calbet à Pusan (en Corée du Sud) lors d'un congrès et autres manifestations. À l'automne 2020 devraient commencer les travaux de transformation du musée, ceux-ci n'ayant pu avoir lieu en 2019 suite aux appels d'offres infructueux. Ce musée va doubler sa superficie et constituera le relais à terre du phare de Cordouan pour la partie girondine, élément important de valorisation culturelle et touristique présentant les collections. Laure Guilhem en a présenté l'aménagement. Coût prévisionnel : 820 000 € avec des subventions de la Région Nouvelle-Aquitaine, du département de la Gironde, du ministère de la Culture.

Franck Laporte, vice-président du Parc naturel régional (PNR), a annoncé un scoop : les fonds européens Leader pour le développement rural sont mobilisés à hauteur de 50 000 €. Les travaux sur Le Matelier sont toujours en attente de la visite de la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) pour validation. Toutes les actions et participations aux manifestations vont être reconduites. Le partenariat avec le Smiddest se poursuit. Le bilan financier montre un budget à l'équilibre à 44 358 €. Une précision : la gestion financière du phare de Cordouan est réalisée par le Smiddest... Sauf les cierges qui sont gérés par l'association ! Franck Laporte a souhaité que les deux bateaux-phares de Talais qui contribuaient à favoriser la montée dans l'estuaire soient représentés



De gauche à droite: Jean-Luc Trouvat, Christine Grass, Françoise de Roffignac, Pascale Got, Jean-Marie Calbet, et Laure Guilhem.

PHOTO JDM-MB

avec les maquettes des phares de Gironde. Il a précisé d'autre part que, dans le cadre de la convention ADS (Autorisation du Droit des Sols), les communes du Verdon-sur-mer, Soulac-sur-mer, Talais et Grayan-et-L'Hôpital intègrent dans leur projet d'aménagement le phare de Grave rénové, le Fort de Grave pour lequel la CdC se porte acquéreur - si la vente par l'armée est confirmée - et la Redoute napoléonienne, située à la pointe de Grave, qui pourrait être à nouveau ouverte après désensablement et travaux d'aération. « 19 paquebots sont prévus en escale au Verdon en 2020 et cela offrirait une possibilité aux croisiéristes de découvrir Cordouan dans les présentations au musée et au Fort ». Importance des relais à terre soulignée aussi par Françoise de Roffignac qui a affirmé que le phare de Cordouan entraînait une dynamique économique sur les deux rives. Pascale Got a déclaré : « La Pointe est décriée [...] mais elle a un potentiel énorme, sous-estimé, dans l'aménagement

de notre territoire ».

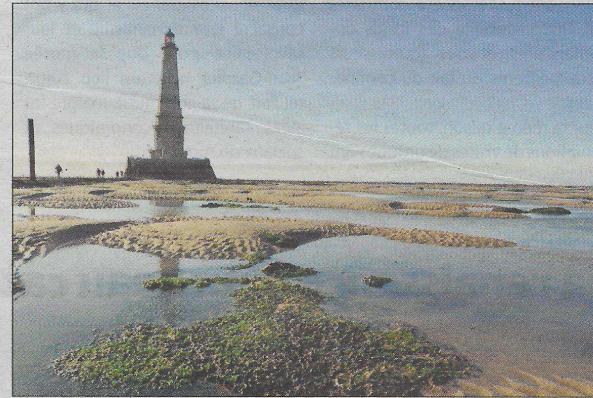
Le conseil d'administration enregistre deux nouveaux membres : Jean-Didier Bannel et Philippe Dutrénit. Le bureau ne change pas. Jean-Marie Calbet a à nouveau adressé ses remerciements aux organismes partenaires. Tous attendent avec impatience la décision de classement de Cordouan en juillet à Fuhzu (Chine) ou ailleurs, selon les incidences du coronavirus. Le verre de l'amitié était offert à l'issue de l'assemblée générale. ■

1. Il s'agit de l'organisme qui valide l'éligibilité des biens patrimoniaux et autres sujets relatifs à la constitution du dossier Cordouan/Unesco.

À noter une très forte mobilisation citoyenne en soutien à la candidature Unesco avec plus de 13 000 signatures et un soutien des élus de toutes parts. Le phare de Cordouan a été élu « Phare de l'année » par l'Association Internationale de Signalisation Maritime (AISM) qui décernait cette distinction pour la première fois.

TOURISME.

Cordouan : les visites reprennent le 11 juillet



Cordouan, aussi beau dehors que dedans.

ARCHIVES JDM

La réouverture du phare de Cordouan est prévue samedi 11 juillet prochain. Les conditions de visite ont été adaptées. Le port du masque est obligatoire dès l'embarquement (Croisière La Sirène au départ de Royan et Vedettes la Bohème au départ du Verdon-sur-mer) et pendant toute la visite du site. Comme dans tout espace ouvert au public, les gestes barrières et la distance physique devront être respectés. Les gardiens du phare accompagneront les visiteurs du rez-de-chaussée de la tour jusqu'à la salle des Girondins au troisième étage. Ils pourront également suivre l'évolution du chantier de restauration, interrompu le temps d'un été. La chapelle, dont la restauration n'est pas entièrement achevée, sera en partie recouverte

par un trompe-l'œil. Sur l'autre partie, la pierre brute est révélée après la dépose de décors sur les murs et la coupole. Un travail de sculpture est en cours dans l'appartement du roi. Profitez-en pour observer les compagnons sculpteurs à l'œuvre cet été. Enfin, la salle d'exposition accueillera à partir du 1^{er} août une exposition photographique de Clément Chambaud.

Le site du phare de Cordouan est géré par le syndicat mixte pour le développement durable de l'estuaire de la Gironde (Smiddes), présidée par Françoise de Roffignac, et non pas Pascale Got comme nous l'avons écrit par erreur dans notre édition du 26 juin.

Plus d'informations sur www.phare-de-cordouan.fr/

Journal du Médoc, 3 juillet 2020



Un bateau côté Gironde sur la commune de Talais, sous la voie lactée. PHOTO CLÉMENT CHAMBAUD

Des voies lactées dans le phare de Cordouan

EXPOSITION Clément Chambaud présente, jusqu'en novembre, dix clichés nocturnes étonnantes pris autour de l'estuaire, dont au phare

Yannick Delneste
ydelneste@sudouest.fr

Le jeune homme de 28 ans est ingénieur d'études au CNRS de Bordeaux, dévolu à la microscopie. Déjà une histoire d'objets et de foires. Ici, son actualité n'est pas scientifique mais artistique : Clément Chambaud a aussi la tête dans les étoiles, et ne se lasse pas de capturer avec son appareil-photo. Depuis le 1^{er} août, dix de ses clichés sont exposés dans le phare de Cordouan, dix voies lactées enveloppant des sites de l'estuaire.

« J'ai grandi à Queyrac, dans le Médoc, où mes parents habitent toujours, jusqu'à mon bac au lycée Odilon-Redon à L'Esparre », raconte le désormais Bordelais. « L'estuaire de la Gironde fait partie de moi. Depuis l'âge de 16 ans et mon premier appareil, j'ai toujours aimé photographier la nature et les paysages. » Depuis quelques années et doté d'une technique plus pointue, il se passionne pour la voie lactée, et ne recharge pas sur les nuits blanches.

« Les moments où on peut la capturer sont magiques », résume-t-il.

Pour cela, il faut des conditions : la nuit (vous avez deviné ?), pas de lune, un ciel dégagé et la Milky way s'offre à vous... et s'emprisonne pour peu que vous ayez du talent, de la technique, un pied et de la patience. Clément a tout ça.

Il y a un an, presque jour pour jour, il obtient l'autorisation du syndicat mixte pour le développement durable de l'estuaire de la Gironde (Smiddes) pour poser son objectif par marée basse, accompagné d'un garde, et attendre le bon moment pour immortaliser le phare mythique sous la couverture astrale. « Entre 23 heures et 2 heures du matin, c'est le créneau idéal », renseigne-t-il pour les amateurs qui voudraient s'y essayer de chez eux ou ailleurs. Sensibilité à 4 600 iso et pose longue... mais pas trop : « la Terre tourne et l'effet des étoiles qui bougent est à craindre. »

Les photos sont montrées au Smiddes qui valide et accompagne son projet : une dizaine de clichés du phare et de sites alentour, exposés donc un an plus tard dans le phare. Un endroit qui valait déjà largement le voyage en bateau (commercial ou plaisancier). Des carrelets, des tamari, des endroits sauvages et forcément paisibles au moment où je les prends », note Clément. Quatre en Charente-Maritime, quatre en Médoc, deux à Cordouan : peu importe les frontières, nous sommes au pays de l'estuaire.



Clément Chambaud.

PHOTO LYCIA WALTER

« Nuits d'estuaire ». Jusqu'au 1^{er} novembre au phare de Cordouan. Renseignements sur www.phare-de-cordouan.fr/

Sud-Ouest, 6 août 2020

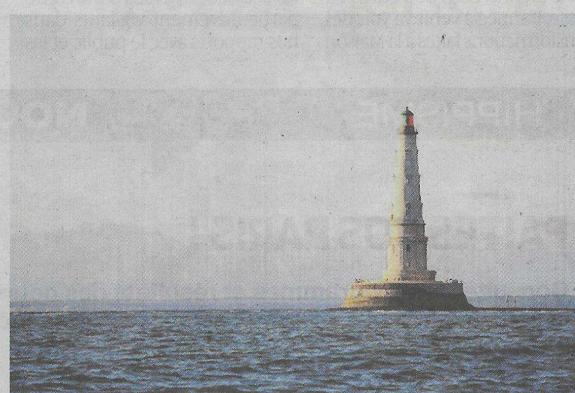
Journée Cordouan au musée Mer Marine de Bordeaux

DÉBATS Dimanche, le musée bordelais organise une journée dédiée au phare de Cordouan

Installé au cœur des bassins à flot de Bordeaux, le musée Mer Marine s'attache à mettre en valeur le patrimoine maritime mondial et à le faire connaître au public. Veilleur de l'estuaire de la Gironde, le phare de Cordouan est l'un des monuments les plus emblématiques du patrimoine maritime français. Le site est actuellement candidat à l'inscription sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco.

Conférences-débats

Plusieurs temps ponctueront l'après-midi, avec trois conféren-



Le phare de Cordouan. PHOTO ARCHIVES LAURENT THEILLET

ces-débats dans l'auditorium : elles seront dédiées à « Cordouan, phare des rois et roi des phares

avec Vincent Guigueno (conservateur en chef du patrimoine) et Jacques Péret (historien), à « Cor-

douan et l'estuaire, entre danger et fascination », avec Guillaume Blondet (pilote de l'estuaire), Yves Parlier (navigateur) et Michel Pétiau-Létang (architecte), et à « L'aventure Cordouan : découvrir aujourd'hui un phare patrimonial », avec Éric Banel (Directeur interrégional de la mer Sud-Atlantique), Pierre Bouchilloux (cinéaste) et Françoise de Roffignac (présidente du Smiddes).

Pour le jeune public

Par ailleurs, les petits pourront voir deux représentations du spectacle musical pour petits et grands, « Le Pirate et le gardien de phare ». Il s'agit d'une lecture contée par les comédiens Loïc Richard et Isabelle Trancart, et, à l'accordéon Esther Brayer, soliste à l'ONB. Une exposi-

tion sera présentée dans le hall d'accueil et un espace librairie, dédié au phare, sera aménagé en partenariat avec La Machine à lire.

Définitifs ateliers seront proposés aux enfants : construction de maquette, concours de dessin. Enfin, un jeu-concours permettra à certains de remporter des places leur permettant d'aller visiter Cordouan.

« Et si on rêvait d'un phare ? », dimanche 6 septembre à partir de 14 heures au Musée Mer Marine, 89 rue des Étrangers à Bordeaux. Accès gratuit à l'auditorium, expositions et ateliers pour enfants. Le parcours permanent du Musée Mer Marine est accessible aux tarifs habituels. Informations et renseignements auprès de l'accueil du musée : 05 57 19 77 73.

Sud-Ouest, 2 septembre 2020

✓ **Dominique BARRET**

Ce n'est pas la pyramide de Kheops où l'on a découvert une mystérieuse et importante galerie. Le phare de Cordouan ne recèle pas les secrets d'une pyramide égyptienne datant de l'Antiquité. C'est que le phare royal est un « jeunot », récent à l'échelle de l'histoire humaine, puisqu'achevé en 1611, surélevé à la fin du XVIII^e siècle, classé aux monuments historiques en 1862. Sa restauration et son entretien perpétuel sont toutefois l'occasion de petites surprises et de détails jusqu'alors ignorés. Pas de quoi remettre en cause l'histoire du seul phare français en pleine mer à être à la fois un feu de signalisation maritime et un monument habité par ses gardiens et ouvert à la visite. 67,50 mètres de haut pour ce prodige architectural, propriété de l'État. Le phare de Cordouan est aussi un outil de signalisation maritime, dont le système d'éclairage a été automatisé en 2009.

La restauration de la chapelle royale, au deuxième étage de la tour majestueuse, a ainsi permis de révéler des décors, des frises et des sculptures dont la finesse avait été gommée par les peintures successives, indique Florie Alard, conservatrice du patrimoine à la Direction régionale des affaires culturelles

(DRAC) de Nouvelle-Aquitaine. La DRAC étant maître d'ouvrage du chantier indispensable.

Des sculptures révélées

Cordouan, construit en pleine guerre de religion, est le seul phare au monde à posséder une chapelle. Celle-ci présentait jusqu'alors aux visiteurs des vestiges de peintures qui tombaient en lambeaux. Loin de ce qu'avait dû être cette pièce, la plus richement décorée du phare. Il a d'abord fallu en passer par une phase d'étude, qui a permis d'identifier les blocs de pierre les plus détériorés, notamment par le ciment contenu dans les joints réalisés au XIX^e siècle, peu poreux et qui bloquent ainsi l'évacuation du sel marin. Autre problème : sur les murs de la chapelle, les différentes couches de peintures à l'huile présentent l'inconvénient d'être imperméables et empêchent donc la pierre de respirer. « *Friables, ces couches s'écaillaient, cloquaient et parfois tombaient, rendant illisibles le dernier décor. De plus, les couches accumulées de peinture sur les sculptures rendaient imperceptibles les détails et la qualité de celles-ci* », peut-on lire sur le site Internet du Syndicat mixte pour le développement durable de l'estuaire, le Smiddest, à qui a été confié, depuis 2010, le gardiennage du

monument, l'accueil du public, la promotion du site, la préservation du plateau rocheux et la mise en œuvre de projets culturels.

« *Ces sculptures redécouvertes durant cette campagne doivent encore livrer une partie de leur secret. Elles témoignent en tout cas de la puissance de la création renouvelée à la Renaissance* », commente Florie Alard.

Trois couches de décors

Éplucher ces couches de peinture, c'est aussi remonter le temps. « *Trois types de décors ont été répertoriés, dont aucun n'est antérieur à 1850. Le plus ancien date vraisemblablement de la campagne de travaux de Napoléon III : les parements ainsi que le fond des caissons de la coupole étaient peints en jaune-ivoire tandis que les pilastres, les sculptures et les nervures de la coupole étaient bleu-vert pâle. Le deuxième décor, que l'on date de la fin du XIX^e siècle, était dans les tons gris (caissons), gris clair (parements) et gris bleuté plus soutenu (pilastres et sculptures). Le troisième décor pourrait dater de l'entre-deux-guerres : les parements et les fonds des caissons de la coupole étaient de ton ocre, les nervures des caissons étaient d'un bleu soutenu, les pilastres et les sculptures étaient gris. La datation précise de ces décors reste à confirmer.* »

Journal du Médoc, 27 novembre 2020